

rÉsumÉ descriptif de la certification (fiche rÉpertoire)

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé (cadre 1)** |  |
| **Licence Professionnelle mention Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs** |

|  |  |
| --- | --- |
| **(cadre 2) Autorité responsable de la certification** | **Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)** |
| Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accréditées et/ou habilités à délivrer la mention  | Recteur de l’académie, chancelier des universités ; Président de l’université  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Niveau et/ou domaine d’activité (cadre 4)** |  |
| **Niveau II (Nomenclature de 1967)**  |
| Code NSF 335 Animation sportive, culturelle et de loisirs, 411 Pratiques sportives (y compris: arts martiaux). |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé du référentiel d’emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)** |  |
| * **Usages numériques**
* **Exploitation de données à des fins d’analyse**
* **Expression et communication écrites et orales**
* **Positionnement vis à vis d’un champ professionnel**
* **Action en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle structurée**
* **Développement d’une organisation dédiée au sport et/ou à l’activité physique**
* **Gestion des ressources humaines et financières d’une structure dédiée au sport et à l’activité physique**
 |
|  |

**Compétences ou capacités évaluées**

**Bloc 1 : Usages numériques**

* Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l’information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

**Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d’analyse**

2-1 : Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet sur le sport dans la société

2-2 Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

2-3 Développer une argumentation avec esprit critique.

-

**Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales**

3-1. Se servir aisément des différents registres d’expression écrite et orale de la langue française pour présenter une production et/ou argumenter un point de vue.

3-3. Se servir aisément de la compréhension et de l’expression écrites et orales d'une langue étrangère

**Bloc 4 : Positionnement vis à vis d’un champ professionnel**

* Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
* Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d’un contexte.
* Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

**Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d’une organisation**

* Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
* Respecter les principes d’éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
* Travailler en équipe autant qu’en autonomie et responsabilité au service d’un projet.
* Se mettre en recul d’une situation, s’auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

**Bloc 6 Développement d’une organisation dédiée au sport et/ou à l’activité physique**

* Analyser et évaluer la situation générale d’une structure en termes de projet
* Utiliser des outils d’observation et de recueil de données quantitatives et qualitatives sur les organisations sportives
* Concevoir et piloter un projet de développement d’une structure
* Construire, piloter et gérer des partenariats de structure
* Manager une stratégie de développement et la promotion de la structure sportive à l'externe
* Structurer les relations de sa structure avec son environnement proche et avec le système institutionnel dans lequel elle s'intègre en respectant les connaissances réglementaires et juridiques sur le cadre institutionnel et le secteur économique
* Créer et communiquer de l'information auprès d'entités externes à sa structure de travail
* Réaliser des actions de communication
* Concevoir et mettre en œuvre des événements

**Bloc 7 Gestion administrative d’une structure dédiée au sport et à l’activité physique**

* Mettre en œuvre un projet de fonctionnement administratif d’une structure
* Organiser et optimiser la gestion interne d’une structure
* Coordonner une équipe administrative
* Créer et communiquer de l'information auprès d'entités internes à sa structure de travail
* Concevoir et gérer des plannings d’installations ou de services dédiés aux usagers
* Gérer la relation administrative et la communication avec les publics et les usagers
* Optimiser les outils bureautiques et informatiques pour faciliter la gestion de la structure (base de données, mailing, planning, traitement de texte)

**Bloc 8 Gestion des ressources humaines et financières d’une structure dédiée au sport et à l’activité physique**

* Réaliser un bilan comptable d’une structure
* Construire un budget en cohérence avec le projet, l’équilibre financier et les normes en vigueur
* Optimiser la gestion humaine et matérielle d’une structure
* Organiser et réguler le fonctionnement d'une équipe

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteurs d’activité ou types d’emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)** |  |
| **Secteurs d’activités**93 Activités sportives, récréatives et de loisirs**Mots clefs des secteurs accessibles**SPORT FEDERAL ; COMMERCE ; LOISIR SPORTIF ; TOURISME SOCIAL ET FAMILIAL; SPORT PROFESSIONNEL |
| **Types d’emplois accessibles**Chargé de DéveloppementChargé de missionResponsable gestion administration de structure sportiveChargé de projet évènementielCoordonnateur d’équipe**Mots clefs des emplois accessibles**Gestion ; administration ; développement ; évènementiel ; organisation |
| **Codes des fiches ROME les plus proches :**G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristiqueVoire :K1802 : Développement local |
| **Réglementation d’activités**Articles L212-1 du Code du sport et R212-89 du Code du sport. |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Modalités d’accès à cette certification (cadre 7)** |  |
| Descriptif des composantes de la certification :Les modalités de la certification permettent de valider les compétences via l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence. |
| Conditions d’inscription à la certification | Oui | Non | Indiquer la composition des jurys |
| Après un parcours de formation sous statut d’élève ou d’étudiant | X |  | Le jury est composé d’enseignants chercheurs,d’enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayantcontribué aux enseignements ou choisis en raison de leurcompétence sur proposition des personnels chargés del’enseignement |
| En contrat d’apprentissage | X |  |  |
| Après un parcours de formation continue | X |  | idem |
| En contrat de professionnalisation | X |  |  |
| Par candidature libre |  | X |  |
| Par expérience  | X |  | Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants chercheurs et 2 professionnels. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Liens avec d’autres certifications (cadre 8)** | **Accords européens ou internationaux (cadre 9)** |
| Selon les parcours types suivi ou/et les secteurs d’activités professionnels d’exercices, des diplômes ou des certifications d’autres ministère ou de branches professionnelles peuvent être visés. | Ne rien indiquer mais signaler si vous avez lu des choses particulières |

|  |  |
| --- | --- |
| **Base légale (cadre 10)** |  |
| Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :Sera complété par la DGESIP avec l'ensemble des arrêtés pour les différents établissements habilités ou accrédités pour délivrer la mention de LP concerné.Références autres :- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence**- Arrêté du 22 janvier 2014,** fixant les modalités d’accréditation d’établissements d’enseignement supérieur**- Arrêté du 22 janvier 2014,** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- Décret VAE – Code de l’éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour plus d’information (cadre 11)** |  |
| Statistiques :Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.Autres sources d'informations :Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.Lieu(x) de certification :Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées et/ou habilités à délivrer la mention Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l’organisme certificateur :Historique :  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Liste des liens sources (cadre 12)** |  |
| Site Internet de l’autorité délivrant la certificationSera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées et/ou habilités à délivrer la mention. Pour ce faire une liste générique de lien web sera générée ; charge aux DSI des établissements d'assurer le renvoi sur les pages ad hocs de leurs sites web (à faire : AA + GR) |